

CONDITIONS GENERALE DE LOCATION

Camping du Lac de Bournazel

Les présentes conditions générales de Location (« CGL ») de la Société **M'T Loisirs**, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé Le Lac, 19700 SEILHAC, immatriculée au RCS de Brive-la-Gaillarde sous le numéro 520 409 236, ci-après dénommée « **l'Entreprise** » s'appliquent à tout client ayant la qualité de consommateur au sens du Code de la Consommation. Elles couvrent tous les travaux qui entrent dans son champ d'activité et notamment la location d'emplacement destiné à l'accueil d'une résidence mobile de loisirs ainsi que la location d'emplacement de camping ou de tipi, roulotte, chalet, mobil home et caravane.

Article 1 : Clause Générale

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces CGL à l'exclusion de tous autres documents, tels que prospectus, émis par l'Entreprise et qui n'ont qu'une valeur indicative. En conséquence, toutes les ventes ou prestations effectuées par l'Entreprise sont soumises aux présentes CGL qui priment de plein droit sur toutes autres dispositions figurant sur les documents du Client, sauf accord exprès de l'Entreprise. Le fait que l'Entreprise ne s'en prévale pas à un moment donné ne vaut pas renonciation à le faire plus tard.

Un devis, ses éventuels avenants et le contrat de location constituent les conditions particulières des prestations à réaliser. En cas de différence, les conditions particulières priment sur les présentes CGL.

Article 2 : Information précontractuelle

Préalablement à la signature du contrat de location, le Client reconnaît avoir eu communication, de manière claire et compréhensible, des présentes CGL et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L111-1 et L111-2 du Code de la Consommation, en particulier, les caractéristiques essentielles des biens et prestations proposées, le prix, le délai d'exécution et les informations relatives aux garanties légales.

Article 3 : Conditions de réservation et paiement

Toute réservation de location de tipi, chalet, mobil home, caravane ou d'emplacement de camping ne sera ferme et définitive qu'à réception, par l'Entreprise, des pièces suivantes :

- Le bulletin de réservation dûment complété et signé par les deux parties
- L'encaissement d'un acompte de 25% du montant TTC de la prestation

A l'arrivée au camping, une caution d'un montant de 100, 150 ou 250 euros selon la location sera demandée. L'état des lieux de sortie permettra de vérifier l'état et la propreté des espaces.

La caution sera restituée sous 7 jours après le départ en l'absence de dégradations ou défaut de propreté. En cas d'état des lieux de sortie non conforme et de dégradations constatées, le montant des réparations sera déduit de la caution. Un remboursement ultérieur et partiel de la caution sera effectué par chèque ou virement.

Le montant de la location doit être intégralement réglé au plus tard 21 jours avant l'arrivée pour toute location de tipi, chalet, mobil home ou caravane. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou départ anticipé.

Pour toute modification de date de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement ou le même bien locatif.

Toute annulation de séjour pour motif médical (sous réserve de justificatif) informée au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée mentionnée sur le contrat se verra appliquer une pénalité de 15€ ou 10€ au titre de frais d'annulation. Le solde sera restitué au Client. Aucun remboursement des sommes versées ne sera réalisé pour toute annulation moins de 30 jours avant la date d'arrivée.

Pour toute location d'un emplacement d'accueil d'une résidence mobile de loisirs, l'ensemble des conditions de paiement sont détaillées dans le contrat.

Article 4 : Conditions d'utilisation et de jouissance des locations

Le nombre maximum de personnes participant au séjour doit être le même que celui figurant sur le bulletin de réservations.

Dans le cas contraire, la Direction se réserve le droit d'appliquer une majoration selon la grille tarifaire en vigueur.

Chaque locataire ou campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping sous peine d'exclusion. Toute location est nominative et ne peut être en aucun cas cédée ou sous-louée.

Toute arrivée tardive ou interruption de séjour ou prestations non consommées par le Locataire pour quelque raison que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. Tout séjour commencé est dû en totalité.

Tout retard sur la date d'arrivée doit être signalé. En cas d'absence d'appel ou de mail du Locataire précisant un retard ou l'arrivée à une date différée, la location ou l'emplacement de camping devient disponible 24h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location. Les sommes versées resteront acquises.

Le locataire s'engage à utiliser les espaces et matériels loués conformément à leur destination usuelle et à ne pas les restituer détériorés. Il prendra la location, équipements et matériels dans l'état où ils se trouvent à son arrivée et ainsi qu'il a été dressé l'état des lieux. Le nettoyage incombe au Locataire et le logement doit être quitté dans le même état de propreté que lors de l'arrivée. L'enlèvement des ordures, poubelles alimentaires et emballages est à la charge du Locataire. Un inventaire sera fourni pour information à l'arrivée et le Locataire pourra y noter ses éventuelles observations.

Article 5 : Protection des données

Les informations recueillies sur le client par l'entreprise sont indispensables à la gestion de son contrat de location. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution du contrat et pour l'accomplissement d'une obligation légale. Le responsable du traitement des données dans l'entreprise est Monsieur Thierry FRESSLE, dont les coordonnées sont les suivantes : mtloisirs@free.fr, Camping du Lac de Bournazel, 1128 Boulevard de la Plage, 19700 SEILHAC.

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés habilités de l'entreprise. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées. En dehors des cas énoncés ci-dessus, l'entreprise s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc...).

Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au Règlement Européen n°2016/679, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement (coordonnées ci-dessus), en joignant un justificatif de son identité valide. Le client peut également définir des directives relatives au sort de ces données après son décès.

En cas de réclamation, le client peut contacter la CNIL. Le client consommateur a le droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site bloctel.fr.

Article 6 : Contestations

En cas de différend relatif à l'exécution du contrat, les parties rechercheront, avant toute action contentieuse, un accord amiable et se communiqueront à cet effet tous les éléments d'information nécessaires.

CM2C est le médiateur de la consommation désigné par l'entreprise. En cas de litige, le client consommateur adresse une réclamation par écrit à l'entreprise avant toute saisine éventuelle du médiateur de la consommation. En cas d'échec de la réclamation, le client peut soumettre le différend à ce médiateur de la consommation, au plus tard un an après sa réclamation écrite, à l'adresse suivante : 49 rue de Ponthieu, 75008 PARIS ou sur le site internet : <https://www.cm2c.net/>

En cas d'échec de la médiation, le litige sera porté devant le Tribunal compétent. Pour toute contestation avec un client professionnel, quelle qu'en soit la nature, les juridictions compétentes seront celles du lieu où est établi le siège social de l'Entreprise, c'est-à-dire celles relevant du ressort des Tribunaux de Brive.